

A 2 P
E.U.R.L. au capital de 1.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 33, Avenue GAMBETTA
83400 HYERES
752.717.371 RCS TOULON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2024

Décision de l'Associé Unique

L'associé unique de la société **A2P, Karim BOUKHEDIMI**, né le **03 avril 1974**, domicilié **587 Route de La CRAU 83400 HYERES**, en sa qualité de gérant et d'associé unique,

- **CONSTATE** que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, comme mentionné dans les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2023, ce qui rend applicable les dispositions de l'article **L.223-42 du Code de commerce**.
- **DÉCIDE** en conséquence, conformément aux dispositions légales :
 1. **De ne pas dissoudre la société**, considérant que des mesures seront prises pour rétablir la situation financière dans les délais légaux.
 2. **De poursuivre l'activité** de la société, et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour renforcer les capitaux propres.
 3. **De procéder aux formalités légales**, notamment :
 - Le dépôt de la présente décision au greffe du Tribunal de Commerce de Toulon.
 - La publication d'un avis dans un **journal d'annonces légales**.

Fait à **Hyères** le **30 juin 2024**

Restaurant « Au pied poule »

Eurl A2P
46, Av. Gambetta - 83400 HYERES
Tél. 06.80.57.75.93 aupieddepoule@orange.fr
RCS Toulon 752 717 371 00013 APE 5610A

**Eurl
A2P**

Karim BOUKHEDIMI
Associé unique - Gérant